



Procès-Verbal
De la Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives
du mercredi 22 septembre 2021

Président: M. ORTUNO.

Présents : M. BAUDUIN, M. REHOUDJA, M. HORMI, M. BEDUER.

Excusé : M. HIMMI

Secrétaire de Séance : Mme. SAUVAGE

Parc des Sports de Marville. NNI 930270201/13

Installations visitées le lundi 20 septembre 2021 par MM. Jean-Claude ORTUNO, Jean-Pierre BEDUER, Abdelhafid HORMI, Abdelkader REHOUDJA, membres de la Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives pour le recensement de tous les terrains se trouvant sur la plaine de jeu.

Changement de moquette en attente d'homologation car il manque des documents.

- NNI 930270203 terrain supprimé
- NNI 930270205 terrain supprimé
- NNI 930270206 T6 pelouse classée jusqu'en 2026
- NNI 930270207 T7 pelouse classée jusqu'en 2026
- NNI 930270209 T7 stabilisé, classé jusqu'en 2026
- NNI 930270210 T6 stabilisé, classé jusqu'en 2026
- NNI 930270211 n'existe plus
- NNI 930270212 retiré du classement (AAC et Test in situ manquants)
- NNI 930270213 terrain supprimé

Villetaneuse

Stade Bernard Lama. NNI 930790201

Stade Dian. NNI 930790101

Suite au courrier de la Ville de Villetaneuse reçu le lundi 20 septembre 2021 qui s'engage à nous envoyer les documents manquants rapidement afin de finaliser le classement de ces deux installations, la Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives donne un avis favorable pour que les matchs de Championnat et de Coupe du District de la Seine-Saint-Denis de football puissent se disputer sur ces terrains.

Transmet la présente décision à la Commission Sportive Générale pour suite à donner.

ECLAIRAGE REGIONALE

Livry-Gargan- Parc des Sports. NNI930460102

Mesure relevée par MM. Christian BAUDUIN et Jean-Claude ORTUNO le mardi 14 septembre 2021.

Total des points : 4582

Eclairage moyen : 183

Facteur d'uniformité : 0.80

Rapport Mini/Maxi : 0.55

La Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives donne un avis favorable pour une confirmation de classement au niveau E6, sous réserve de la Commission Régionale des Terrains et des Installations Sportives pour 2 ans à compter de ce jour.

Sevrans – Stade Jean Guimier 2. NNI 930710102

Mesure relevée par MM. Christian BAUDUIN et Abdelkader REHOUDJA le jeudi 16 septembre 2021.

Total des points : 6416

Eclairage moyen : 256

Facteur d'uniformité : 0.61

Rapport Mini/Maxi : 0.50

La Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives donne un avis favorable pour une confirmation de classement au niveau E5, sous réserve de la Commission Régionale des Terrains et des Installations Sportives pour 2 ans à compter de ce jour.

Aulnay-sous-Bois – Stade de la Rose des vents. NNI 930050402

Mesure relevée par MM. Christian BAUDUIN et Jean-Claude ORTUNO le mardi 21 septembre 2021.

Total des points : 4685

Eclairage moyen : 186

Facteur d'uniformité : 0.78

Rapport Mini/Maxi : 0.44

La Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives donne un avis favorable pour une confirmation de classement au niveau E6, sous réserve de la Commission Régionale des Terrains et des Installations Sportives pour 2 ans à compter de ce jour.

Le Blanc-Mesnil – Stade Paul Eluard. NNI 930070201

Suite à un entretien téléphonique ce jour avec M. MBOMA, responsable du service des sports de la Ville, le rendez-vous prévu initialement ce jour est reporté au mercredi 29 septembre 2021 à 20h30.

Prochaine Réunion : le mercredi 27 octobre 2021 à 14h00.